

GDSA 48

*GROUPEMENT DE DÉFENSE SANITAIRE APICOLE
DE LOZÈRE*

Bonjour à tous,

Je vous souhaite à vous tous ainsi qu'à vos familles une très belle année 2018.

La saison 2017 a été marquée par des conditions météorologiques que l'on peut qualifier d'extrêmes (fortes gelées au printemps, canicule en juin, et sécheresse estivale et automnale), ce qui a entraîné des récoltes très hétérogènes sur le département, et un arrêt de ponte très précoce qui pourrait être fatal pour bon nombre de colonies. Je vous invite à vérifier régulièrement les provisions de vos ruches, car les miellées d'automne ont été quasi inexistantes.

Nous devons certainement avoir un nouveau défi à relever dans les prochaines années avec le changement climatique qui se met en place et une végétation qui souffre de plus en plus.

Le frelon asiatique avait causé de nombreux dégâts à l'automne 2016. Le piégeage de printemps semble avoir donné de bons résultats cette année sur les secteurs où il a été fait correctement et toute la saison. Sur certains ruchers, plus de 100 fondatrices ont été capturées, ce qui permet de mesurer le nombre de colonies potentielles sur certaines vallées.

Le nord du département ne semble pas pour l'instant touché, contrairement aux vallées cévenoles, du Lot et du Tarn très impactées.

J'insiste encore une fois sur le piégeage de printemps qui permet à chacun de lutter activement contre le frelon, car la destruction des nids, toujours compliquée et coûteuse, n'est pas réaliste à grande échelle.

Notre partenariat avec la mairie de Mende a été renforcé cette année par la pose d'une ruche sur la coursive de la salle de la mairie.

La participation aux journées de la fête de l'Abeille et de la nature nous a également fortement mobilisé cet automne. Un atelier « fabrication de pièges à frelons » a été proposé à cette occasion. Et ce fut un succès... Nous devrions reconduire cette manifestation avec le syndicat apicole en 2018 et les différents ruchers-écoles du département...

Toujours en partenariat avec le syndicat, nous organisons le 3 février avec le Parc National des Cévennes la journée apicole à Florac qui avait attiré près d'une centaine de personnes l'an dernier. Je vous invite à faire le déplacement cette année encore car cette journée représente une journée d'échange entre amateurs et professionnels très enrichissante. Cette année, quatre interventions sont programmées : la qualité des cires, la lutte contre varroa, l'utilisation des miels en soins vétérinaires et l'apiculture à travers le monde. Vous trouverez le programme détaillé très prochainement sur le site du GDSA.

Au niveau régional, enfin des actions ! Afin de dynamiser la section apicole et de lancer des actions concrètes sur l'ensemble du territoire, 9 départements de la Région Occitanie ont décidé le recrutement d'un animateur, financé en grande partie par l'État. La lutte contre le frelon, la formation des Techniciens Sanitaires Apicoles, la commande groupée de médicaments sont les premières priorités définies pour 2018. Notre Président régional Robert Descargues a envie de faire avancer les dossiers et c'est une bonne chose !!!

Cette année, seul l'Apivar sera proposé en Lozère car nous avons eu de très mauvais retours sur d'autres médicaments, avec des taux de mortalité très élevés.

La distribution des produits anti-varroas aura lieu avant l'assemblée générale le samedi 7 avril entre 13h et 14h. Je vous invite donc à nous retourner au plus tôt votre commande.

Ces produits sont facturés sans TVA, aucune récupération n'est donc possible. Je vous rappelle que la commande de produits implique l'adhésion au GDSA et donc au PSE (qui implique une visite du rucher tous les 5 ans). Cette année, une trentaine de ruchers ont été visités par nos agents sanitaires. En 2018, seuls nos 5 Techniciens Sanitaires Apicoles diplômés pourront effectuer ces visites sous contrôle de notre vétérinaire conseil Benjamin Gonella. Félicitations à eux pour la réussite à cet examen difficile !

Je remercie l'ensemble du conseil d'administration pour toutes les actions conduites, et en particulier Christian Dumortier pour la gestion des commandes de médicaments, David Soulié pour le secrétariat et la gestion du site internet, Roland Soumeillant notre trésorier, Marie Hélène Bonnet pour les parrainages, nos 4 animateurs des ruchers école Patrick Boiral, Christian Dumortier, Benjamin Gonella et Henri Tinel, Thierry Brun et Claude Leynaud pour leurs interventions dans les écoles, et Pierre de La Rue pour le dossier régional.

Je remercie également le syndicat apicole et son Président Henri Clément en particulier pour toutes les initiatives en faveur de l'apiculture, et la dynamique qui s'est mise en place entre nos deux structures.

J'espère vous retrouver nombreux à l'assemblée générale qui aura lieu **le samedi 7 avril à 14h00** à la salle de réunion de la Chambre d'Agriculture à Mende.

PHILIPPE CLEMENT

BULLETIN D'ADHÉSION 2018
 au GROUPEMENT DE DÉFENSE SANITAIRE APICOLE
 GDSA48

Objet du groupement de défense sanitaire apicole de la Lozère :

L'adhésion de soutien donne **droit de participation** aux assemblées générales, ainsi qu'aux manifestations organisées par le GDSA48 et au bénéfice de toute action du GDSA48 en faveur de l'abeille domestique en particulier et des abeilles en général. (ex : participation au rucher école, distribution de graines ou de plantes mellifères, destruction de nids de frelons asiatiques....).

L'adhésion à titre d'apiculteur nécessite la possession de ruches. Chaque adhérent apiculteur au GDSA48 s'engage à faire sa déclaration annuelle de rucher. Il pourra être aidé par le GDSA48 pour effectuer ses démarches administratives. Un apiculteur sans numéro d'apiculteur ne pourra pas être adhérent au GDSA48 à titre d'apiculteur. L'adhésion donne **accès de facto à l'apiculteur au programme sanitaire d'élevage** (donc aux traitements antivarroas à tarif privilégié), celui-ci par son adhésion s'**engage à respecter le PSE et notamment à accueillir les Techniciens Sanitaires Apicoles** lors des visites programmées dans le cadre du PSE.

Seuls les adhérents à jour de leurs cotisations ont **droit de vote à l'assemblée générale**.

Partie à vérifier et à envoyer avec votre chèque :

Vos informations personnelles à vérifier ou à compléter : (prenez en rouge les éléments à corriger)

Vous pouvez les modifier directement sur le site <https://gdsa48.fr> en cliquant sur  après vous être connecté

Vous pouvez également y saisir (dans le premier onglet) les données relatives à votre adhésion 2018 et calculer le montant total du chèque à envoyer (adhésions, abonnement et Apivar)

Nom – Prénom :

Adresse :

Téléphone : 0

Mobile : 0

email :

nombre de ruches :

numéro Apiculteur :

Année 2018			Tranches de cotisation		Total
Cotisation libre	Revue Santé de l'Abeille		0 à 100 ruches	+ de 100 ruches	
€		18,00 €	20,00 €	40,00 €	
	Cours du rucher-école		Apivar (2x5 bandelettes)		
		20,00 €	Paquet(s)	x 24 €	
Total général					

Cochez ou complétez les cases blanches

Signature :

Chèque à libeller à l'ordre du GDSA48 et à envoyer à :

GDSA48 chez Christian DUMORTIER - 4 rue Frédéric Mistral 48000 MENDE